



D3M - S1.Episode J11 - Challans.St Gilles Croix de Vie


 PO POPO PO POPO PO 

En grande difficulté dans ce championnat, ST GILLES n'a toujours pas de victoire cette saison. Seul résultat positif, 1 match nul. Les autres rencontres ? 10 défaites dont 2 par forfaits.

Pour nous, mathématiquement toujours dans la course au titre suprême, l'objectif ne change pas. Même cela ne dépend pas que de nous, nous devons enchaîner les succès pour forcer la bataille jusqu'à la dernière journée et surtout pour ne rien regretter. Donc pas de sentiment, nous devons gagner cette rencontre sur le score le plus large possible. L'idéal étant de réaliser le même score qu'à l'aller. C'est à dire 8-0 en ne laissant pas 1 seul set (soit 16-0) à l'adversaire afin de réduire l'écart avec AIZENAY qui est devant nous pour 13 sets et 143 points.

Le contrat va être partiellement rempli et très positif. Mais cela aurait pu être moins bon.

Les SH1, SH2, SD2, DH, DD et M1 sont remportés  mais les hommes laissent échapper  1 set dans le S2 et le double.


Dans le SD1, la joueuse Gillocrucienne  se blesse lors du 3e set alors qu'elle avait pris l'avantage. Abandon et donc victoire de Challans.

N'ayant pas d'autres joueuse disponible le M2 est également gagné sur abandon.

Challans 8-0 St-Gilles-Croix-de-Vie
Contrat rempli à 90%.




Le point négatif est donc que nous laissons 2 sets dans les matchs cités plus haut plus 1 set dans le SD2 conclu par un abandon. Ce résultat est suffisant et nous permet de recoller Aizenay au plus près.

Mais lors de la transmission des résultats au responsable de division, celui-ci nous informe qu'un joueur non licencié a été inscrit sur la feuille de match pour disputer le SH2 et le M2. Comme le stipule le règlement, dans ce cas les SH2 et M2 sont déclarés invalides et la rencontre est gagnée par 8-0.

Le loup  dans cette histoire vient de la prise en compte des résultats réels de chaque match.
Tous les matchs sont déclarés gagnants en tenant compte des scores réalisés sur les terrains SAUF pour les 2 matchs invalidés.

Du coup, nous gagnons bien la rencontre par 8-0 mais seulement +9 sets ET une différence de seulement +100 points. Ce qui au classement nous met à -6 sets et -61 points en faveur d'Aizenay.

Hors le règlement dit qu'un joueur non inscrit sur la liste officielle mais présent sur la feuille de match font perdre les matchs par 21/0 - 21/0.

Réclamation  est posée par le capitaine et celle-ci est validée  par la haute autorité .

Officiellement, nous gagnons donc le SH2 et le M2 sur le score de 21/0 - 21/0, ce qui change beaucoup au niveau du classement. Nous terminons donc cette J11 toujours 3e à égalité avec Aizenay, vainqueur de St Christophe (6e), mais avec une différence réduite à +3 sets pour Aizenay et -2 points en notre faveur. Cette différence pourrait avoir son importance au moments de faire les comptes finaux. Surtout qu'Aizenay se déplace à Fontenay pour la J12.

ALLEZ FONTENAY ! Quoi que ... 

Accès à la [Feuille de Match](#)

Un point général sur nos adversaires :

- Aizenay toujours 2nd grâce à sa victoire sur St Christophe, confortable 6e
- Vainqueur de St Jean (7e), St Julien reste 4e à égalité des Sables et 5 points de Challans (3e)
- St Gilles s'enfonce à la 8e place
- Fontenay reste leader après une nouvelle victoire face aux Sables (5e)

A noter que si Fontenay gagne la prochaine fois contre Aizenay, le titre lui sera acquis.

ALLEZ AIZENAY ! Quoi que ... 🙄

🎤 PO POPO PO POPO PO 🎤

plus fort



poPOPOpoPOPOPO



la prochaine



Christophe

